

## Pas de puces pour les Chinois, pas de TikTok pour les Occidentaux ?

### Description

**Alors que les États-Unis renforcent les mesures pour entraver la Chine dans le domaine des semi-conducteurs, ils se donnent aussi les moyens d'interdire TikTok sur leur territoire. Entre *soft power*, espionnage et enjeux commerciaux, cette interdiction pourrait changer le visage de l'internet.**

La confrontation entre la Chine et les États-Unis s'étend petit à petit. Après les équipementiers télécoms, ce sont les puces qui mobilisent désormais la diplomatie américaine. En octobre 2022, Washington a mis en œuvre une politique de restriction des exportations de puces en direction de la Chine, ainsi que des restrictions sur l'exportation de matériels de fabrication ([voir La rem n°64, p.79](#)). Ces restrictions, pour être efficaces, devaient concerner tous les acteurs clés du marché des semi-conducteurs et pas seulement les entreprises américaines. Après avoir convaincu les Pays-Bas d'interdire à ASML d'exporter vers la Chine ses machines à lithographie, les États-Unis ont réussi à rallier le Japon. Le 31 mars 2023, le ministre japonais de l'économie a ainsi annoncé l'interdiction de l'exportation de vingt-trois types d'équipements sensibles à compter du mois de juillet 2023, à destination des pays pouvant détourner ces technologies à des fins militaires. Sont donc visées par une autorisation préalable du ministère de l'économie les ventes à l'export des spécialistes japonais des puces les plus finement gravées, celles de Nikon, de Tokyo Electron ou encore de Screen Holdings.

Ce découplage avec la Chine, qui n'a pas été nommée, est potentiellement lourd de conséquences. S'il entrave les projets chinois d'indépendance technologique, il menace les entreprises japonaises puisque, selon la Semi-Conductor Association of Japan, 30 % de leurs exportations de semi-conducteurs ont été réalisés avec la Chine en 2022. Les entreprises japonaises se retrouvent donc privées du marché chinois, pour les exportations à haute valeur ajoutée. Elles espèrent pouvoir compenser ces pertes par des commandes nouvelles venues de territoires « non problématiques », qu'il s'agisse des États-Unis, qui relancent leur production nationale, ou des usines coréenne, taïwanaise et indienne qui misent sur la stratégie « Chine+1 » des grands constructeurs mondiaux.

Cette stratégie illustre le découplage en cours puisque de nombreux fabricants de puces ou assembleurs de produits nécessitant des semi-conducteurs cherchent aujourd'hui à diversifier leur implantation géographique afin de dépendre moins de la Chine. Cette dernière a, certes, fragilisé la confiance des entreprises par ses décisions brutales à l'égard de ses propres champions technologiques ([voir La rem n°57-58, p.96](#) et [La rem n°59, p.95](#)) et par son jusqu'au-boutisme dans sa politique zéro Covid. Reste que la stratégie Chine+1 est surtout une réponse au risque d'interdiction définitive des échanges entre la Chine et les États-Unis. Foxconn, le groupe taïwanais, qui assemble 70 % des iPhone dans le monde, a ainsi construit une première usine en Inde, opérationnelle depuis septembre 2023. Il va en construire une deuxième pour

---

assembler des AirPods et envisage une troisième usine dans le Bangalore, ce qui permettrait à l'Inde d'être à l'origine de 15 % des iPhones fabriqués dans le monde contre 5 % actuellement. Plus le temps avance, plus se passer de la Chine devient possible, avant que cela ne devienne obligatoire, comme c'est déjà le cas pour les exportateurs néerlandais et japonais de matériels avancés. Ce sera également le cas pour toutes les entreprises bénéficiaires des subventions du Chips and Science Act américain du 9 août 2022. Si ce dernier doit inciter à construire des usines de puces aux États-Unis, il interdit en même temps aux entreprises qui bénéficieront du plan d'aide de développer des relations commerciales avec les pays « problématiques », comme la Chine. Le 28 février 2023, le département américain du Commerce a en effet dévoilé les premières conditions associées au Chips Act. Parmi elles, l'interdiction d'augmenter ses capacités de production en Chine pendant dix ans pour les entreprises bénéficiaires, ou encore l'interdiction d'engager avec des acteurs chinois des programmes de recherche ou de commercialiser des licences, enfin un contrôle des exportations sur les technologies avancées.

La production chinoise est entravée ; l'exportation vers la Chine est entravée ; la production américaine est subventionnée : tout ceci doit permettre aux entreprises qui fabriquent des puces ou qui y ont recours pour leurs produits de se passer de la Chine. Les grands acteurs industriels hors de Chine devront compenser les pertes constatées avec la Chine. Cette dernière cherche à répliquer, mais elle n'en a guère les moyens puisque, en l'occurrence, elle dépend des technologies étrangères. En avril 2023, l'administration chinoise du cyberspace a ainsi lancé une enquête sur les matériels produits par Micron, le plus grand fabricant américain de semi-conducteurs, afin d'évaluer s'ils font courir des risques à la sécurité du pays. C'est ce qu'avaient fait les États-Unis avec Huawei et la 5G. C'est ce qu'ils font aujourd'hui dans un autre domaine avec TikTok.

Si la « guerre des puces » ([voir La rem n°49, p.101](#)) est déjà bien engagée, celle des données et des applications vient en effet d'être relancée avec TikTok. Contre toute attente, les intuitions de Donald Trump ([voir La rem n°54bis-55, p.69](#)), à l'origine de la croisade anti-Huawei, sont devenues la ligne directrice de l'administration démocrate de Joe Biden : il faut entraver TikTok ou le faire disparaître. Or, il s'agit là d'un domaine très différent de celui des puces et qui témoigne des enjeux majeurs liés à l'avenir de l'internet.

Dans un premier temps, Joe Biden n'a pas suivi la direction prise par Donald Trump qui avait conduit ByteDance, la filiale de l'entreprise chinoise Beijing Douyin Information Service, à envisager sérieusement de céder les activités américaines de TikTok. Microsoft, Twitter, Oracle s'étaient alors manifestés. La justice avait de toute façon empêché le processus d'aboutir, et la Chine pareillement, avec d'autres arguments. En effet, en août 2020, la Chine a rendu peu probable la cession de TikTok aux États-Unis en élargissant aux technologies civiles la protection qu'elle accorde aux technologies d'intelligence artificielle. Céder TikTok USA supposait d'obtenir l'accord de la Chine, inimaginable, au moins pour la partie algorithmique du service sans laquelle l'application ne vaut pas grand-chose. Une solution alternative avait donc été proposée. Il s'agit du « projet Texas » qui consiste à confier à Oracle, une société américaine, le soin de conserver sur le territoire les données des citoyens américains utilisateurs de TikTok, soit 150 millions d'Américains au total. Oracle sera par ailleurs chargée d'auditer l'algorithme de TikTok à intervalles réguliers. Le tout sera fait par des personnels américains recrutés et en poste aux États-Unis afin

---

de garantir qu'aucune donnée ne parte vers la Chine. Or, c'est sur ce point que TikTok est critiqué.

Le 17 juin 2022, BuzzFeed News révélait, à partir d'enregistrements audio, l'existence de portes dérobées, chez TikTok, qui permettent aux ingénieurs chinois du groupe de consulter les données d'utilisateurs américains ([voir La rem n°63, p.70](#)). Les enregistrements montraient aussi que les équipes américaines de TikTok dépendent, dans leurs décisions, de la validation préalable par le management chinois. Même si elle refuse de le reconnaître et rappelle que ByteDance est enregistrée aux îles Caïmans, la société est en fait sous contrôle chinois. TikTok a dû modifier sa position et communique désormais sur l'existence de centres de stockage à Singapour et aux États-Unis, sur un siège américain, avec des actionnaires non-chinois. Mais elle reconnaît aussi que les équipes chinoises ont bien eu accès aux données des utilisateurs américains... Or, dépendre d'une entreprise chinoise, c'est aussi et potentiellement dépendre du gouvernement chinois qui exige de toutes ses entreprises, depuis juin 2017, de « *soutenir, aider et coopérer avec le travail de renseignement de l'État* ». TikTok peut donc, très légalement, devenir un outil d'espionnage et de manipulation aux États-Unis, même si l'entreprise dit n'avoir jamais été sollicitée par Pékin et dit se considérer comme non-chinoise.

Cette accumulation de révélations, de réalités, de soupçons, de doutes, a fini par changer la donne politique aux États-Unis et la stratégie de l'administration américaine a été révisée. Joe Biden avait, dans un premier temps, tenté de trouver un accord avec TikTok qui garantisse la sécurité des États-Unis et la protection des données des utilisateurs américains, tout en évitant une cession de TikTok. Cet accord, porté par le département du Commerce, n'a jamais abouti. Il a probablement buté sur la complexité du montage et l'énormité des enjeux. De la même manière, une enquête lancée en 2021 par le département de la Justice, à l'initiative de l'administration Biden, encore en cours, doit évaluer les risques que TikTok fait courir en matière de sécurité des données personnelles des utilisateurs américains. Enfin, le Comité pour l'investissement étranger aux États-Unis (CFIUS), le « gardien » des technologies américaines stratégiques face aux intérêts des entreprises étrangères, n'est toujours pas parvenu à trancher sur le rachat de Musical.ly en 2017 par ByteDance, qui a fusionné avec TikTok. À l'évidence, TikTok soulève de nombreux problèmes, mais faire la lumière sur ces problèmes et y apporter des réponses précises reste difficile. Des solutions plus radicales sont donc désormais envisagées.

Le changement est venu du camp démocrate avec Mark Warner, le président de la commission spéciale du Sénat américain sur le renseignement (SSCI) qui, le 22 novembre 2022, a qualifié TikTok d'« *énorme menace* » sur Fox News, tout en indiquant que « *c'est l'un des rares dossiers sur lequel Donald Trump a peut-être eu raison* ». Les Républicains ont immédiatement suivi, un consensus politique émergeant à cette occasion. Le 13 décembre 2022, Républicains et Démocrates ont ainsi proposé une loi bipartisane baptisée Anti-Social CCP Act (loi pour prévenir la menace nationale de surveillance de l'internet, d'oppression par la censure et l'influence, et d'apprentissage algorithmique par le Parti communiste chinois). Tout est dit dans l'intitulé du projet de loi sur les soupçons et les risques que TikTok génère.

Une semaine plus tôt, l'État de l'Indiana portait plainte contre TikTok à propos de la modération de ses contenus à destination des plus jeunes et sur l'absence de transparence dans le traitement des données

---

personnelles et dans les liens avec la Chine. La plainte avait été précédée par la décision du Nebraska d'interdire l'application TikTok sur les téléphones de ses fonctionnaires. Quinze jours après, le Nebraska, la Caroline du Sud, le Texas, le Dakota du Sud et le Maryland interdisaient à leur tour TikTok sur les téléphones de leurs fonctionnaires. Le 23 décembre 2022, c'est le Congrès qui a voté le bannissement de TikTok des appareils de ses fonctionnaires, suivant ici les initiatives prises au niveau des États. En avril 2023, l'État du Montana a franchi un pas supplémentaire en annonçant l'interdiction pour tous de TikTok dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Autant dire que le bannissement progressif de l'application est en œuvre avant même que les enquêtes au niveau fédéral aient abouti, les motifs politiques l'emportant désormais.

Après l'emballement de décembre 2022, le mois de mars 2023 a été l'occasion de nouvelles menaces sur TikTok. Le 7 mars 2023, un nouveau projet de loi bipartisan a été déposé au Sénat qui politise définitivement le dossier. Baptisé Restrict Act, il vise à autoriser le président américain à interdire les applications qui peuvent représenter un risque pour la sécurité nationale, sans que cela soit considéré comme une atteinte à la liberté d'expression, cette atteinte ayant justement été invoquée par les tribunaux qui sont opposés au bannissement de TikTok par Donald Trump. Si le Restrict Act est voté, le texte ayant déjà reçu le soutien de la Maison Blanche, alors il permettra d'expurger le web américain des applications chinoises sans rencontrer d'obstacles juridiques majeurs. Entre-temps, le CFIUS a haussé le ton à son tour en exigeant que TikTok n'ait plus aucun actionnaire chinois à son capital sans quoi l'application sera interdite aux États-Unis.

TikTok l'a bien compris puisque, dès le 15 mars 2023, Bloomberg révélait que TikTok envisagerait de nouveau la cession de sa branche américaine. À cette date, 60 % du capital de TikTok était déjà détenu par des investisseurs non-chinois, notamment des fonds américains. Les 40 % de capital restants sont détenus par les fondateurs et les salariés, par conséquent essentiellement des fonds chinois. Reste que, fondamentalement, l'objectif semble être de faire disparaître TikTok des États-Unis ou de le faire passer sous contrôle d'autres acteurs. D'ailleurs, auditionné par le Congrès le 23 mars 2023, le PDG de TikTok, Shou Zi Chew, n'a pu que constater l'hostilité de ses membres tout en rappelant que TikTok ne collecte pas plus, voire moins de données que ses concurrents. Mais le fait qu'il collecte des données, que ces données puissent un jour être vues par la Chine suffit, semble-t-il.

Les mêmes inquiétudes produisent les mêmes effets quoique des réponses soient différentes en Europe. En ce qui concerne les données personnelles, la « Cnil » irlandaise est à la manœuvre. Elle a ouvert une enquête, en septembre 2021, sur les transferts de données personnelles vers la Chine, non aboutie pour l'instant. Dans l'attente, les soupçons des uns et des autres produisent les mêmes effets qu'aux États-Unis : la Commission européenne, le Parlement et le Conseil européens ont demandé à leurs fonctionnaires de retirer TikTok de leurs téléphones à partir de mars 2023, suivis par le Danemark qui a invoqué un « risque d'espionnage », puis par la Belgique. De son côté, le Royaume-Uni a pris la même décision. La France aime être originale puisqu'elle interdit aussi à ses fonctionnaires d'installer Netflix, Instagram, Twitter et Candy Crush en plus de TikTok. Le problème est la dimension récréative des applications. Mais le Sénat ne s'y trompe pas qui a lancé, le 13 mars 2023, une commission d'enquête sur TikTok. De ce point de vue, les efforts de TikTok pour montrer sa bonne volonté, son PDG ayant été auditionné à sa demande par quatre

---

commissaires européens le 10 janvier 2023, semblent pour l'instant insuffisants.

TikTok doit donc, comme aux États-Unis, faire la preuve de sa bonne foi. Et ses propositions pour l'Europe sont les mêmes que celles avancées aux États-Unis. TikTok est prêt à stocker sur le continent européen les données de ses 150 millions d'utilisateurs et à confier à une société européenne le soin de valider les modifications de son algorithme. Baptisé Projet Clover, cette réponse de TikTok représente un investissement de 1,2 milliard de dollars par an, avec des centres de données qui doivent être construits en Irlande et en Norvège. Mais, là encore, les soupçons demeurent. TikTok a ainsi été critiqué par l'Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique), en France, pour son insuffisante mobilisation dans la lutte contre la manipulation de l'information, l'Autorité ayant souligné avec malice que le média China Global Television Network Europe, outil du *soft power* chinois, n'est pas signalé comme « média contrôlé par un État »... TikTok a, en revanche, tenté de répondre aux critiques qui lui sont faites sur la nature addictive et abrutissante de son service, surtout auprès des plus jeunes. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, le service propose des options pour limiter le temps d'écran des plus jeunes. Un message d'alerte au bout d'une heure d'utilisation consécutive sera envoyé à tous les utilisateurs de moins de 18 ans.

Les positions européenne, américaine et chinoise autour du « cas TikTok » sont, au-delà des soubresauts liés à la pérennité ou non du service sur les marchés occidentaux, révélatrices des enjeux actuels de l'internet. La Chine a fait le choix d'un internet balkanisé avec son Great Firewall qui lui permet de censurer tout ce qui est publié en ligne, comme elle est parvenue à interdire les acteurs occidentaux des services, Google, Meta ou Twitter. Ce sont eux qui, ailleurs, incarnent l'internet pour le grand public. Et désormais TikTok.

Sur le plan purement économique, la question se pose de savoir s'il est légitime d'autoriser les applications chinoises sur les riches marchés occidentaux quand les applications occidentales sont interdites sur le marché chinois. Sur ce point, l'Europe a bien moins à perdre que les États-Unis, mais le déséquilibre en termes de traitement entre Chine et États-Unis ou Chine et Europe est révélateur des ambiguïtés occidentales. Le libéralisme économique, l'intérêt pour l'innovation poussent à l'ouverture des marchés, quand la stratégie politique milite pour une ouverture négociée, au risque d'un internet à deux vitesses ou d'un internet éclaté, ce que désigne l'expression « splinternet » ([voir La rem n°63, p.78](#)).

Avec TikTok, le politique semble devoir l'emporter. Car, en plus des risques d'espionnage, TikTok menace Meta sur ses activités sociales et Google sur la recherche en ligne, TikTok étant de plus en plus utilisé pour trouver des bonnes adresses et autres avis. Il menace donc aussi le *soft power* technologique des États-Unis, acquis grâce au succès planétaire des « Big Tech ». Or, entraver les acteurs chinois protège ce *soft power* : Apple vend mieux ses iPhone en Chine depuis que Huawei a été privé de puces 5G et de la suite « Android by Google » ; ChatGPT a révélé la puissance américaine sur l'intelligence artificielle alors que la Chine faisait la course en tête, très largement, sur le nombre de brevets déposés – est-ce déjà une conséquence des restrictions à l'exportation sur les semi-conducteurs les plus avancés ? Sur les applications récréatives et de e-commerce, les services chinois s'imposent pour l'instant et vont chercher ailleurs la croissance que les politiques restrictives de la Chine leur ont fait perdre sur leur marché national. TikTok est la face émergée d'un iceberg qui compte des applications populaires comme Temu, le site de e-commerce à

---

prix bradé de Pinduoduo ou de Shein, le spécialiste de la fast fashion en ligne. S'il devient possible de les interdire parce que leurs actionnaires sont chinois, alors toutes seront menacées. Mais il faudra les interdire vite car, finalement, la meilleure protection pour TikTok est son exceptionnelle popularité.

Sources :

- Emily Baker-White, « Leaked Audio From 80 Internal TikTok Meetings Shows That US User Data Has Been Repeatedly Accessed From China », *buzzfeednews.com*, June 17, 2022.
- Hortense Goulard, Stéphane Loignon, « TikTok dans le viseur des États-Unis », *Les Échos*, 23 novembre 2022.
- Chloé Woitier, « TikTok, le chinois qui déstabilise les géants américains de la tech », *Le Figaro*, 24 novembre 2022.
- Fabio Benedetti Valentini, Stéphane Loignon, « TikTok, bonnet d'âne en matière de transparence, selon l'Arcom », *Les Échos*, 29 novembre 2022.
- Chloé Woitier, « L'Indiana accuse TikTok d'être "un cheval de Troie chinois" », *Le Figaro*, 9 décembre 2022.
- Solveig Godeluck, « La pression monte aux États-Unis pour interdire TikTok », *Les Échos*, 15 décembre 2022.
- Chloé Woitier, « La pression s'accroît sur TikTok aux États-Unis et en France », *Le Figaro*, 30 décembre 2022.
- Fabienne Schmitt, « Bruxelles appelle TikTok à respecter ses nouvelles règles », *Les Échos*, 11 janvier 2023.
- Joséphine Boone, « Subventions aux semi-conducteurs : les États-Unis posent leurs conditions », *Les Échos*, 1<sup>er</sup> mars 2023.
- Chloé Woitier, « Cible d'une défiance politique croissante en Europe, TikTok donne des gages », *Le Figaro*, 2 mars 2023.
- Florian Dèbes, « TikTok donne des gages à l'Europe sur les données », *Les Échos*, 9 mars 2023.
- Chloé Woitier, « TikTok sur la sellette aux États-Unis et en Europe », *Le Figaro*, 9 mars 2023.
- Florian Dèbes, « La France se penche à son tour sur les "zones d'ombre" de TikTok », *Les Échos*, 14 mars 2023.
- Raphaël Balenieri, « Pour montrer patte blanche, le chinois ByteDance songe à se séparer de TikTok », *Les Échos*, 16 mars 2023.
- Chloé Woitier, « Le ton monte entre Washington et Pékin sur l'avenir de l'application TikTok », *Le Figaro*, 17 mars 2023.
- Clément Perruche, « Le taïwanais Foxconn accélère son déploiement en Inde », *Les Échos*, 21 mars 2023.
- « Le PDG de TikTok malmené par le Congrès américain », *Les Échos*, 24 mars 2023.
- Florian Dèbes, « La France bannit TikTok, Netflix et Candy Crush des téléphones des fonctionnaires », *lesechos.fr*, 27 mars 2023.
- Florian Dèbes, « L'autre raison de la charge américaine contre TikTok », *Les Échos*, 28 mars 2023.

- Chloé Woitier, « TikTok, Shein, Temu... Les applis chinoises à la conquête du monde », *Le Figaro*, 31 mars 2023.
- Yann Rousseau, « Le Japon va restreindre ses exportations de semi-conducteurs vers la Chine », *Les Échos*, 3 avril 2023.
- Leila Marchand, « Semi-conducteurs : Pékin s'attaque au géant américain Micron », *Les Échos*, 4 avril 2023.
- Raphaël Balenieri, « Le Montana va interdire TikTok », *Les Échos*, 18 avril 2023.

## Categorie

1. Les acteurs globaux

### **date créée**

20 septembre 2023

### **Auteur**

alexandrejoux